

CONSEIL D'ADMINISTRATION SYFFA

Mardi 7 juillet 2020

Présents (feuille de présence) : André ROUET (LA THP), Alain CROZON (ACH), Thomas GODART (HVD), Fabrice LOUVET (MINIMAX), Jérôme LUFLADE (HUWER), Jean Michel AVICE (HYDROVIDE)

En visioconférence : Cécile FAVRE (PREMIER TECH AQUA), Claude MOREAU (RIVARD), Rémy PLANQUOIS (VEBER CAUTCHOUC), Eric BETILLE (VEBER CAUTCHOUC), Stuart HARWOOD,

Excusés et pouvoirs à André ROUET : Babacar CISSE (ADF), Yves PAJOT (KARCHER)

Excusés : Michel BANNIER (HYDROVIDEO), Christian EMMANUEL (PREMIER TECH AQUA)

Participent à la réunion : Jean Michel THION (RIVARD), Charles LE BOULANGER

Le Président André ROUET souhaite la bienvenue aux membres du Conseil d'Administration et se réjouit de retrouver les adhérents après la période de confinement liée à l'épidémie de Covid-19.

Il ajoute que la situation est également inédite puisque certains administrateurs seront en visioconférence.

Il demande que chacun se présente car de nouveaux administrateurs vont rejoindre le Conseil d'Administration.

Il propose d'examiner le premier point de l'ordre du jour du Conseil d'Administration et précise que selon l'article 16 des statuts, la présence du tiers des membres du Conseil d'Administration présents ou représentés est nécessaire pour la validité des délibérations. Le quorum étant atteint, le Conseil d'Administration peut se réunir.

1 – Situation suite à la Covid-19

Tout d'abord, le Président André ROUET souhaite remercier les permanents de la FNSA pour le travail effectué pendant la période de pandémie et les informations transmises par email chaque jour sur l'évolution de la situation.

Il ajoute que les adhérents SYFFA ont, à plusieurs reprises, questionné les permanents FNSA sur : Ou trouver des masques ? A qui s'adresser et comment mettre les salariés en chômage partiel ? Qu'en est-il du report de certaines échéances ?

Charles vous a également demandé, fin mars, comment fonctionnait votre entreprise. Il a ensuite transmis vos réponses aux prestataires pour les informer que les adhérents SYFFA étaient en capacité de répondre à leurs demandes (en matière de SAV par exemple).

Le Président André ROUET ajoute que chaque entreprise a géré la situation du mieux possible en réduisant son activité pendant quelques semaines et en mettant au chômage partiel son personnel. Puis, chacun s'est organisé pour une reprise de l'activité, en respectant les gestes barrière et la distanciation physique, le port du masque et l'utilisation du gel hydroalcoolique. Pour certains adhérents la reprise a généré un surcroît d'activité alors que d'autres retrouvaient progressivement un niveau d'activité se rapprochant de celui d'avant la covid-19.

Une telle situation laissera des traces dans les entreprises et André ROUET invite chacun à rester vigilant sur l'évolution de l'épidémie car un nouveau confinement, même s'il est local, n'est pas à exclure.

2 – Remplacement de 3 administrateurs

Le Président André ROUET informe les administrateurs que Christian EMMANUEL de l'entreprise PREMIER TECH AQUA prend sa retraite, Eric BETILLE de l'entreprise VEBER CAOUTCHOUC a quitté l'entreprise pour reprendre une autre activité et Stuart HARWOOD propose que Marc XICLUNA de PBS le remplace.

Il rappelle que l'article 12 des statuts SYFFA précise que :

En cas de rupture de contrat de travail, de décision de changement de mandat par l'entreprise ou de décès d'un Administrateur dans l'intervalle de deux Assemblées Générales, le collège concerné pourra procéder à son remplacement en attendant la ratification par la prochaine Assemblée Générale.

Le nouvel administrateur est élu pour la durée du mandat restant à courir.

Il demande aux membres du collège n°2 de procéder au remplacement des trois administrateurs et pour mémoire, il donne lecture des administrateurs du collège n°2 :

Christian **EMMANUEL**

Eric **BETILLE**

Babacar **CISSE**

André **ROUET**

Stuart **HARWOOD**

Yves **PAJOT**

Thomas **GODART**

Christian EMMANUEL propose que Cécile FAVRE le remplace. Personne n'est contre. Le Président André ROUET déclare que Cécile FAVRE est membre du Conseil d'administration SYFFA.

Eric BETILLE propose que Rémi PLANQUOIS le remplace. Personne n'est contre. Le Président André ROUET déclare que Rémi PLANQUOIS est membre du Conseil d'administration SYFFA.

Stuart HARWOOD propose que Marc XICLUNA le remplace. Personne n'est contre. Le Président André ROUET déclare que Marc XICLUNA est membre du Conseil d'administration SYFFA.

Les 3 nouveaux administrateurs sont désignés pour le restant du mandat à courir soit jusqu'au renouvellement prévu en octobre 2021.

Le collège n°2 regroupe les 7 administrateurs suivants :

Cécile **FAVRE**

Rémi **PLANQUOIS**

Babacar **CISSE**

André **ROUET**

Marc **XICLUNA**

Yves **PAJOT**

Thomas **GODART**

André ROUET remercie les administrateurs sortants et souhaite la bienvenue aux nouveaux administrateurs. Il rappelle également qu'il y a un poste à pourvoir dans le collège n°1 puisqu'il n'y a que 6 administrateurs qui sont :

Claude **MOREAU** (RIVARD), Michel **BANNIER** (HYDROVIDEO), Jérôme **LUFLADE** (HUWER), Jean Michel **AVICE** (HYDROVIDE), Alain **CROZON** (ACH), Fabrice **LOUVET** (HUWER IDF MINIMAX).

3 – Salon POLLUTEC : stands et animation

Le Président André ROUET précise qu'actuellement, REED Exhibition a décidé que le salon POLLUTEC serait maintenu du 1^{er} au 4 décembre mais avec une organisation particulière : il est prévu d'équiper chaque visiteur d'un masque et de mettre à disposition du gel hydroalcoolique, de respecter les règles de distanciation physique et les gestes barrières sur l'ensemble du salon ainsi que sur les stands. En cas d'un nombre de visiteurs trop important, un jaugeage sera mis en place en vue de limiter le nombre de visiteurs dans les différents halls.

Il rappelle également que lorsqu'un exposant décide de ne pas exposer, il perd l'intégralité de son acompte. Par contre, si REED Exhibition décide d'annuler le salon, l'exposant sera remboursé, en moyenne, à hauteur de 80 % des frais engagés (hors conception du stand, hôtels, repas, etc ... qui resteront à sa charge). REED Exhibition a également précisé que si le salon était annulé en 2020, il serait organisé en 2021.

Le SYFFA avait proposé à la FNSA de mettre en place une animation en lien avec la réalité virtuelle sur le stand FNSA-SYFFA pour attirer les visiteurs en nombre dans le Hall 1 et André ROUET remercie Yves PAJOT pour son investissement sur le sujet puisqu'il avait rencontré Marc SAUBION de l'entreprise INNOVATORIUM en février dernier qui lui avait présenté différents projets. Le SYFFA a décidé de ne pas donner suite à ce projet.

Début juin, nous avons interrogé par email tous les adhérents SYFFA sur le maintien de leur présence au salon POLLUTEC car certains se posaient des questions sur leur participation. Nous avons recensé les informations suivantes : parmi les entreprises qui ont l'habitude de venir, participeront au salon POLLUTEC : MAGYAR SA, HVD, RIVARD, HUWER, Premier Tech AQUA et ne participeront pas* : PBS, RIONED, VEBER, KARCHER, ACH, La THP. Cette liste n'est pas exhaustive.

Concernant la participation ou non au salon POLLUTEC, le syndicat ne prendra pas de décision pour l'ensemble des adhérents, les intérêts et les enjeux sont différents selon que l'entreprise est fabricant ou distributeur de matériels. Cette année, le salon IFAT est annulé et pour certains la participation au salon POLLUTEC est nécessaire pour présenter ses nouveautés.

Ce ne sera pas un salon POLLUTEC comme nous avons l'habitude de voir et de nombreux visiteurs risquent de ne pas venir.

* sous réserve de modification

4 – Actualités SYFFA possibilité de diffuser un article dans la revue Eau Industrie et Nuisances

Le Président André ROUET informe les administrateurs qu'Alban RAIMBAULT connaît un journaliste de la Revue l'Eau, l'Industrie, les Nuisances. Alban propose aux adhérents SYFFA intéressés de trouver un thème non commercial qu'il pourrait proposer pour une éventuelle publication dans un prochain numéro de cette revue. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à le contacter.

5– Approbation des comptes

André ROUET laisse la parole à Alain CROZON le trésorier pour présenter les comptes de l'année 2019.

Alain CROZON remercie André ROUET et précise que le syndicat est géré comme les autres syndicats adhérents à la FNSA.

Les cotisations versées se répartissent comme les années précédentes de la façon suivante : reversement de 93% des cotisations à la FNSA pour participation aux frais communs (salaires, loyers, charges, reprographie, etc ...) et les 7 % restant constituant les réserves propres au syndicat pour ses dépenses spécifiques.

Les rentrées propres au syndicat pour 2019 sont de 1169 € (en 2018 : 1244,95 € en 2017 : 1193,40 € en 2016 : 1198,40 € et en 2015 : 1105,30 €)

Les dépenses propres au syndicat ont été de 1044,30 € et correspondent à la quote-part de la cotisation AFNOR et à des frais de réception.

L'excédent dégagé sur l'exercice s'élève à 124,70 € (71,47 € en 2018, 315,11 € en 2017, 8,65 € en 2016 et 345,30 € en 2015) et s'ajoute aux réserves du syndicat qui s'élèvent à 9385,84 € et sont inscrites au bilan de la FNSA.

Quitus est donné au trésorier.

6 – Demandes d'adhésion

Le Président André ROUET propose de procéder à l'examen des demandes d'adhésion reçues pour les entreprises KAISER France, PANATEC, PRAXEDO, FPS, ASSAINIPIECES SERVICES.

Il précise que les dossiers de demande d'adhésion KAISER France, PANATEC et PRAXEDO ont été examinés par le bureau SYFFA. Les dossiers ne seront pas examinés par le Conseil d'Administrations, ils sont incomplets.

Le Président André ROUET propose de commencer par l'entreprise FPS. C'est un organisme de formation qui demande son adhésion au collège n°2

Qui est contre : 3. Qui est pour 7. Nombre d'abstentions : 3

Le Conseil d'Administration valide la demande d'adhésion de l'entreprise FPS.

Le Président André ROUET présente le dossier de l'entreprise ASSAINI PIECES SERVICES qui distribue des pièces pour les véhicules

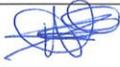
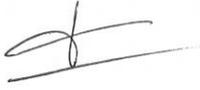
Qui est contre : 4. Qui est pour 6. Nombre d'abstentions : 3

Le Conseil d'Administration valide la demande d'adhésion de la société ASSAINIPIECES SERVICES.

7 – Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, le Président André ROUET remercie les administrateurs et propose de mettre fin au Conseil d'Administration à 12h30.

FEUILLE DE PRESENCE
Mardi 7 juillet 2020
Conseil d'Administration SYFFA

NOMS	SOCIETES	EMARGEMENT	Adresse EMAIL
CROZEN Alain	AFA-France		
Aud. ROUS	SYFFA LAHP		
GODART T.	HUD		
LOUVEY F.	MINIMAX		
LUFLEDE J	HOWER		
JN AVICE	HOWER		
LE BOULANGER CHARLES	FNSA/SYFFA		